

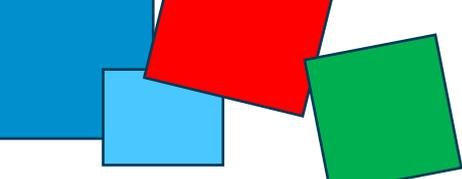


# MALEVILLE

## *Bulletin*

### *communal 2024*





## Mot du Maire

Malevilloises, Malevillois,

2023 se termine et nous sommes aux portes de 2024.

A travers ce bulletin municipal, vous retrouverez les actes du quotidien qui font la vie de notre commune. Vous y découvrirez les événements marquants de l'année écoulée.

Dans le contexte économique difficile qui touche de plein fouet tant la population que les collectivités territoriales, les élus s'attachent à intégrer dans leurs projets la notion de transition énergétique face aux enjeux de demain.

Aujourd'hui, c'est notre comportement du quotidien qui doit changer en modifiant et réduisant nos consommations. Nous devons adopter une attitude responsable pour le devenir de notre planète.

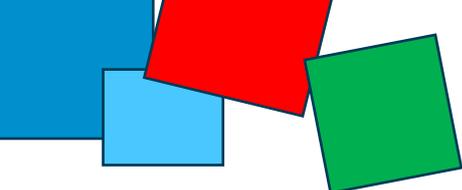
Nous nous retrouverons en ce début d'année pour les traditionnels vœux municipaux et partager le verre de l'amitié. Dans l'attente, l'équipe municipale, le personnel communal et moi-même, vous souhaitons nos meilleurs vœux à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE A VOUS

*Fabienne Salesses*

**Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 janvier 2024 à 15h pour les vœux de la municipalité à la salle des fêtes.**





## Les employés communaux

Nelly GRATUZE occupe le poste de secrétaire de mairie.

Gisèle CANTALOUBE tient le bureau de poste tous les matins et intervient à l'école pour la surveillance de la cantine et pour l'entretien des locaux scolaires.

Nadine PUECH encadre la garderie et surveille les temps de repas à la cantine. Elle intervient également à la mairie pour l'accueil et aide au secrétariat.

Annie GRES intervient provisoirement cette année en tant qu'ATSEM durant les matinées auprès de Mélanie SERIEYS et Marie ARZEE, enseignantes. Elle assure également la garderie du soir et l'entretien des locaux scolaires.

Elise LACASSAGNE aide en tant qu'ATSEM l'enseignante Félicia BALDO.

Julie HUGOUNET MIQUEL, gère l'achat des denrées alimentaires et confectionne les repas. Elle assure aussi le service et la surveillance de la cantine. Elle fait l'entretien des locaux scolaires et vient en appui sur le temps de garderie du matin.

Anthony TCHA volontaire en service civique pour 8 mois à l'école.

Frédéric LAURENS gère l'entretien et le nettoyage des espaces extérieurs et des bâtiments communaux.

Angélique COURCHINOUX qui occupait les mêmes fonctions, nous quitte après 2 années de travail à la mairie afin de se rapprocher de son domicile. Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une bonne continuation !

## Nouvelle Ecole : « L'Avenir »

L'histoire retiendra le 22 avril 2023 comme le jour de l'inauguration de cette nouvelle école.

Comme vous le savez, l'histoire de cette école a commencé en réalité bien avant mais c'est bel et bien 2023 qui aura vu le premier enfant fouler la cour de ce nouvel édifice.

Sur les deux premiers mois de l'année, l'équipe enseignante, les employés et les élus se sont retrouvés à plusieurs reprises pour organiser le déménagement du matériel de l'ancien bâtiment vers le nouveau. Compter, organiser, réfléchir, aménager...un transfert : ce n'est pas rien !

Après cette phase préparatoire, le 18 Février, une équipe d'une trentaine de personnes composée d'élus, de salariés, d'institutrices et de parents d'élèves ont retroussé leurs manches pour vider, transférer et ré-installer l'ensemble des équipements de l'école. Les jours qui ont suivi ont été utiles pour finaliser les aménagements et installer le matériel neuf acheté pour l'occasion et financé dans le projet (matériel de cuisine, équipement de classe, matériel de nettoyage...).



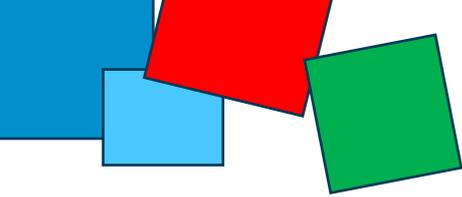
Les enfants ont découvert leur nouvel espace d'apprentissage pour la rentrée des vacances d'hiver, le 06 mars 2023.

Le 22 avril, lors des vacances scolaires suivantes, l'équipe municipale a organisé l'inauguration.



C'est en présence des partenaires du projet (la préfecture de l'Aveyron, la région Occitanie, le conseil départemental de l'Aveyron, Ouest Aveyron Communauté, l'Académie de Toulouse) que Fabienne SALESSES a découvert la plaque où est inscrit le nom de la nouvelle école : « Ecole L'Avenir ». Nous remercions Monsieur BOYER de l'entreprise CBU GRANITS qui nous a offert la plaque.

A cette occasion, la population a ainsi eu la possibilité de découvrir l'ensemble des espaces créés pour accueillir les enfants.



L'ensemble des élus furent, ce jour-là, satisfaits de clôturer un projet majeur pour la commune.



*Inauguration - 22/04/2023*



*Garderie*



*Couloir classe et cour*



*Salle de motricité*



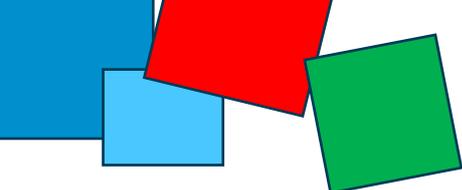
*Classe maternelle*



*Salle de classe*



*Cour de récréation*



## Effectif

L'effectif de l'école continue d'augmenter d'année en année.

- 2020-2021 = 54 élèves
- 2021-2022 = 68 élèves
- 2022-2023 = 68 élèves
- 2023-2024 = 76 élèves

Ces 76 élèves sont répartis en 3 classes.

- 29 élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section : Mme Félicia BALDO, directrice et enseignante et Elise LACASSAGNE, ATSEM.
- 24 élèves de la Grande Section au CE1 : Mme Mélanie SERIEYS et Mme Marie ARZEE, enseignantes. Et depuis cette année, Annie GRES, présente en tant qu'ATSEM chaque matinée.
- 23 élèves du CE2 au CM2 : Mme Cindy VIALETES, enseignante.

Cette année, Anthony TCHA, volontaire en service civique, intervient auprès des classes de Mme BALDO et Mme VIALETES.

## Cantine

Le personnel encadrant le temps des repas, est réparti sur deux services :

- Cantine : Julie HOGOUNET MIQUEL
- Service et surveillance : Gisèle CANTALOUBE (1er service) et Nadine PUECH (2nd service)
- Service civique : Anthony TCHA (1er service)



Le temps de cantine est un moment important de partage et d'apprentissage du goût. Au-delà de la pause ritualisée du déjeuner, les repas pris à la cantine peuvent devenir une invitation à la découverte gustative, un moment riche en partage avec les camarades et une approche différente de l'alimentation et des produits alimentaires.

Les menus, confectionnés sur place, sont réalisés dans le respect des normes GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition). Les fréquences ainsi que la nature des aliments suivent ces réglementations.

De plus, nous nous efforçons de respecter la loi EGalim. Promulguée en 2018, cette loi prévoit plusieurs mesures pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment pour objectif :

- Un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.
- L'obligation de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine en diversifiant les sources de protéines.
- L'obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- La fin de l'utilisation de contenants alimentaires en plastique adaptés à la cuisson, à la réchauffe ou au service.

*La loi Egalim, adoptée suite aux États généraux de l'Alimentation en 2018, a notamment pour objectifs de garantir aux agriculteurs une rémunération plus juste, de valoriser une agriculture toujours plus vertueuse et de rendre accessible une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Elle répond non seulement à des enjeux sociaux et économiques, mais également à des enjeux de santé publique.*

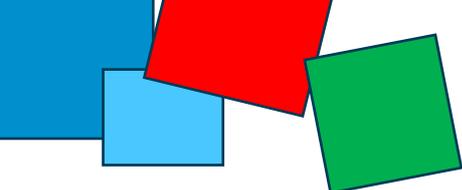
*Pour atteindre ces objectifs, c'est un changement de comportement global de la société qui doit s'opérer et la restauration collective a été choisie comme vecteur de ce changement. Avec 3,5 milliards de repas par an, elle représente un levier majeur pour faire évoluer les pratiques alimentaires, toutes classes sociales confondues. Réaliser des campagnes de sensibilisation à l'école sur ces sujets a souvent un impact sur les comportements des familles.*



Après les menus « Voyage autour du monde » et les menus de nos départements français, cette année Julie HUGOUNET MIQUEL, la cantinière, a souhaité impliquer les enfants dans les choix des menus du vendredi. L'idée est que chaque élève du cycle 3 propose, au cours de l'année, son menu en veillant à respecter la notion d'équilibre alimentaire en concertation avec Julie. De ce fait, les enfants dégustent des menus qu'ils apprécient et font découvrir à leurs camarades leurs plats favoris.

## Cantine à 1€

La cantine à 1€ a été mise en place pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée 2022-2023. Pour rappel, cette aide de l'Etat est destinée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000€.



## Garderie

La garderie municipale est un service proposé par la mairie. Elle est un lieu d'accueil surveillé par le personnel communal.

L'accueil se déroule de 7h30 à 8h20. Ce moment permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et le personnel. Il aura la possibilité de pratiquer différentes activités : lecture, dessin, jeux,... ou de ne rien faire.

La garderie du soir se déroule dès la fin des cours à 16h et jusqu'à 18h45 (dont 30 minutes gratuites de 16h à 16h30). Ce temps permet à l'enfant de prendre son goûter, se détendre après sa journée, de jouer, de pratiquer des activités manuelles et de s'avancer dans son travail scolaire s'il le souhaite.

Des activités manuelles sont proposées en lien avec la période de l'année (Noël, Pâques, Halloween...). Tout ceci avec l'aide et la créativité de Nadine PUECH et Annie GRES.



## Piscine

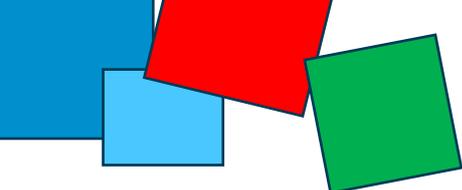
Durant l'année scolaire 2022-2023, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier des sorties à la piscine.

Les élèves de la Grande Section au CM2 ont tout d'abord participé à 8 séances dans le cadre de l'opération « Savoir-Nager » qui vise à acquérir les bases. L'objectif est de réduire les lacunes et de permettre la maîtrise du milieu aquatique par chaque enfant.

Les élèves de maternelle (de la toute petite section à la moyenne section) ont pu, quant à eux, participer à la « classe bleue » durant une semaine complète. Un travail pédagogique pluridisciplinaire a été proposé aux élèves en amont de ces séances. Leur objectif est de répondre à un enjeu majeur de notre société qui est la prévention et la lutte contre les noyades chez les jeunes enfants. Ce projet a pour finalité de développer et mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique. A l'issue de cette classe bleue, les enfants pourront évoluer en toute sécurité.

La natation scolaire est importante car elle a pour but de permettre à chaque enfant de se familiariser avec le milieu aquatique au début, jusqu'à savoir nager à la fin de la scolarité. Afin de pouvoir poursuivre les sorties piscine, des intervenants bénévoles sont indispensables. Il est possible de passer un agrément, valable 5 ans, ou d'être présent en tant qu'accompagnateur non agréé. Si vous êtes intéressé pour accompagner lors de ces sorties, n'hésitez pas à vous rapprocher des enseignantes de l'école.

Les sorties à la piscine, sont intégralement financées par la mairie (transports + entrées).



## Jardinières

Des jardinières ont été installées dans la cour de la nouvelle école. Margaux DEGAT, parent d'élève, aidée des enseignantes, s'est portée volontaire pour accompagner les enfants pour les agrémenter. Les écoliers ont pu observer la naissance d'un plant à partir d'une graine, ont fait des semis de tomates et de courges en godets, et enfin, ont effectué les plantations dans les jardinières de l'école. Petits et grands ont travaillé ensemble, en petits groupes, les grands aidants les petits. Ainsi, fleurs, aromates, petits fruits rouges et légumes s'y sont développés au fil des semaines, sous l'œil attentif des enfants.

## Occitan

Cette année scolaire, l'Adoc12 (association départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron) intervient auprès de l'école pour proposer chaque semaine un cours d'occitan, sur une durée de 3 ans. L'objectif est l'apprentissage de la langue et de la culture occitane avec des méthodes adaptées à l'âge des élèves. Cette action s'inscrit dans le programme de référence du Rectorat de Toulouse, le développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitane. A l'issue de l'année scolaire, l'école sera conviée à une journée de rassemblement des écoles qui bénéficient de ce programme, avec animations et spectacles en occitan.

Cette intervention est co-financée par la commune et l'association des parents d'élèves.

## Travaux réalisés

### Travaux de voirie

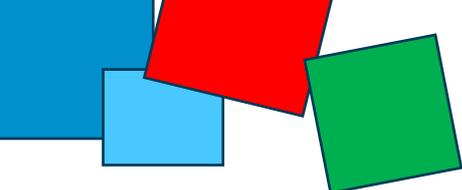
En plus de la construction de l'école, la commune a réalisé d'importants travaux sur la voirie. Au-delà des 49 000€ HT de travaux réalisés cette année par Ouest Aveyron Communauté sur notre commune, la municipalité a investi :

- 149 309€ HT pour la voirie communale
- 5 500€ HT pour l'aménagement du parking des Rives

## Réalisations en cours

### Opération cœur de village

L'opération cœur de village va être impulsée, cette année, avec le lancement d'un appel à projets.



Les cœurs de village sont des lieux de convivialité, d'échanges, de rencontres, ... Nos espaces publics sont, par excellence, des lieux de vie sociale autour desquels s'organisent les services à la population.

Repenser l'aménagement des espaces publics, réaliser des travaux de surface participants à l'embellissement du cadre de vie, rendre les espaces publics plus fonctionnels en termes d'accessibilité et de mobilité, comptent parmi les objectifs du programme. Par ailleurs, les aménagements opérés participeront à l'attrait touristique.

## Adressage

Suite à la phase de mesure sur le terrain permettant la numérotation en mode métrique, la saisie des numéros et des noms de voie est en cours sur la Base d'Adresses Nationale. Les numéros seront fournis pour chaque habitation et les panneaux de rue seront installés en suivant.

## PLUI



Le 30/11/2017, le conseil communautaire avait prescrit l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**. Pour rappel, c'est un document stratégique qui traduit l'expression d'un projet politique intercommunal d'aménagement et de développement durable, afin de maîtriser sur le long terme le développement du territoire dans un souci de gestion économe et durable de l'espace, lutter contre l'artificialisation des sols, notamment en préservant les espaces agricoles et naturels. Il exprime une vision partagée entre les 29 communes du territoire pour les années à venir et régleme le droit des sols.

Une fois adopté, le PLUI se substituera à notre PLU actuellement en vigueur. Il s'imposera à tous et constituera la référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

La phase d'étude du PLUI a été clôturée en Juin 2023 avec l'arrêt du PLUI en conseil communautaire le 29 juin 2023, c'est-à-dire la réalisation des phases préparatoires afin d'entrer dans la phase administrative pour recueillir l'avis des communes, des partenaires publics associés et du public, par le biais d'une enquête publique qui aura lieu courant 2024.

Vous pouvez vous tenir informé de l'avancement du PLUI à l'adresse internet suivante :

<https://www.ouestaveyron.fr/vivre/urbanisme-et-habitat/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/>

# Gestion des déchets

## Nouvelles consignes de tri Mise en place des écopoints de collecte

Depuis fin novembre 2023, la gestion de nos déchets a évolué : fini les anciens bacs et fini les sacs jaunes; désormais la collecte des emballages, papiers et cartons se fera en vrac. Ouest Aveyron Communauté a fait distribuer des sacs cabas pour le tri sélectif à chaque foyer. Des journées de permanence ont été réalisées à la mairie afin de distribuer ces cabas. Les sacs noirs, eux, ne changent pas.

De nouveaux espaces ont été mis en place pour faciliter la gestion des déchets. On retrouvera l'ensemble des nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères (sac noir), la collecte sélective (ancien sac jaune), les verres et les cartons. Ces nouveaux emplacements se nomment écopoints de collecte.

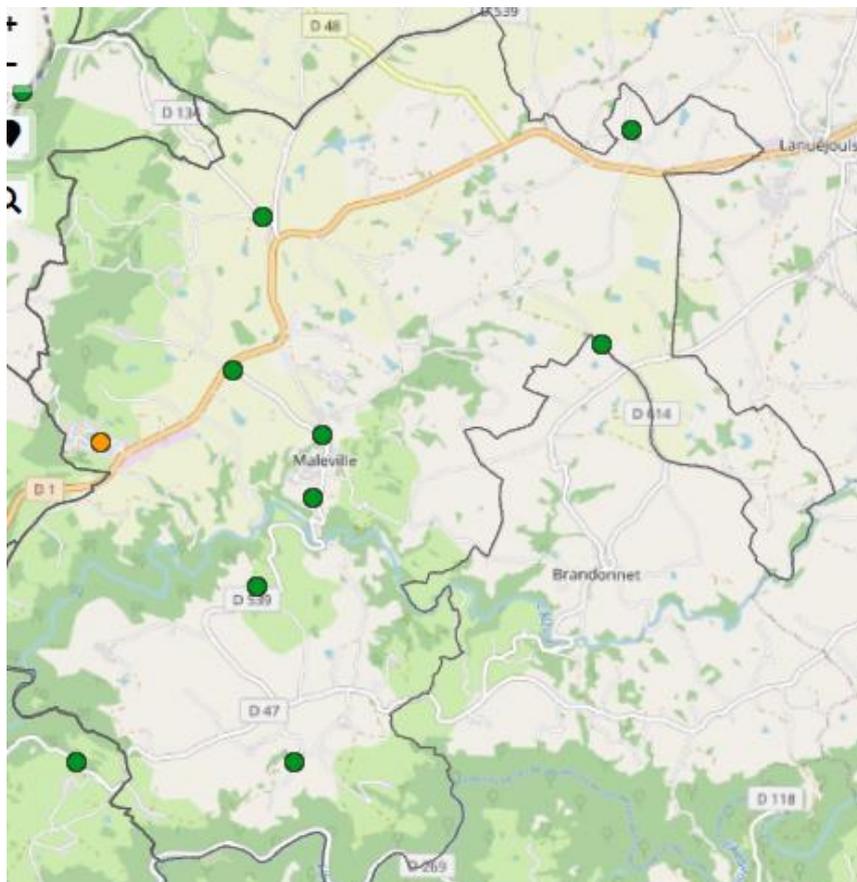


L'ouverture des différents conteneurs se fera sans badge dans un premier temps, cela permettra à chacun de se familiariser avec les écopoints. Pour information, voici une statistique sur 2022 (source Ouest Aveyron Communauté) concernant nos déchets :

Nous avons jeté en moyenne 209 kg/habitant de déchets.

- 1/3 aurait pu être composté ou consommé (gaspillage alimentaire)
- 1/3 aurait dû être trié (collecte sélective, déchetterie)
- 1/3 était des ordures ménagères non valorisables

9 écopoints ont été attribués à notre commune et voici où ils se situent :



- Orange : OM, TRI, VERRE, CARTON
- Vert : OM, TRI, VERRE
- Jaune : OM, TRI

- OM : Conteneur noir dédié aux sacs noirs.  
Ordures ménagères : TOUS VOS DECHETS. NON RECYCLABLES, sacs de 50l maximum.



- TRI : Conteneur jaune dédié au tri sélectif - ancien sac jaune  
Collecte sélective : emballages en plastique, métal, papiers et cartons en vrac.



- VERRE : Conteneur vert  
Emballages en verre, bouteilles, bocaux et flacons sans capsule, sans bouchon (en vrac)



- CARTON : Conteneur marron dédié aux gros emballages en carton



Emballages carton vides et aplatis.

- Stade des Rives : OM, TRI, VERRE, CARTON
- Cimetière de Maleville : OM, TRI, VERRE
- Parking de l'ancienne école : OM, TRI, VERRE
- Aire de co-voiturage de Barbet : OM, TRI, VERRE
- Le Fraysse : OM, TRI, VERRE
- Bastonenq : OM, TRI, VERRE
- Lalo : OM, TRI, VERRE
- Lestap : OM, TRI, VERRE
- Le Mauron : OM, TRI, VERRE

Que pouvons-nous faire des autres déchets :

- LES DECHETS ALIMENTAIRES peuvent être compostés.

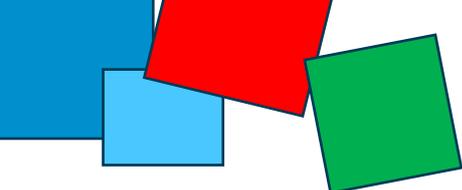
Ouest Aveyron Communauté propose des composteurs individuels en bois à tous les habitants du territoire, moyennant une participation de 15 €.

Réservation obligatoire sur le site internet :

[www.ouestaveyron.fr](http://www.ouestaveyron.fr)

Rubrique Environnement / Déchets / Compostage  
ou par téléphone au 05.65.65.08.01

[www.maleville.fr](http://www.maleville.fr)



- LES DECHETS VERTS :

À partir du 15 mars 2023, les déchets de tonte et les feuilles mortes ne sont plus acceptés dans les 3 déchèteries de Ouest Aveyron Communauté.

De nombreuses solutions existent pour réduire et valoriser ses déchets verts directement sur place : promotion du compostage, incitation au paillage, pratique du mulching, etc.

- STOP AUX DECHARGES SAUVAGES

Nous nous sommes aperçus, que sur notre commune, on retrouvait de plus en plus de dépôts de déchetterie sauvage et cela est interdit et puni par la loi.



Le Dépôt d'ordure sauvage est **passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (article L.541-46 du Code de l'Environnement)**.

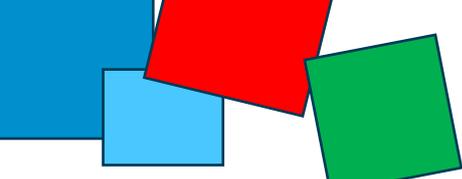
Il est également interdit de faire brûler ses déchets verts, c'est passible d'une **amende pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du nouveau Code pénal)**.

La combustion de végétaux produit des substances toxiques et dangereuses pour la santé.

**!/\ 50 kg de végétaux brûlés polluent autant que 14 000 km parcourus par une voiture !/\ (Source : ADEME)**

Voici les adresses et horaires des trois déchèteries réparties sur le territoire de Ouest Aveyron Communauté afin de valoriser tous les déchets ne pouvant être déposés dans les écopoints :

- Déchèterie de Villefranche-de-Rouergue : ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du lundi au samedi.
- Déchèterie de Villeneuve : ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du mardi au samedi.
- Déchèterie de La Fouillade : ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mardi, mercredi, vendredi et samedi.



Il est demandé à tous les habitants de la commune de respecter ces nouveaux espaces et de ne rien laisser à côté des écopoints. Une brigade verte va être créée afin de contrôler ces nouveaux espaces. Composée de plusieurs agents, sa mission sera de garantir la propreté autour des écopoints et de sensibiliser aux bons comportements.

Pour rappel : Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est punie d'une amende forfaitaire de 135€ à 1 500€.

## Divers

### Journées des gestes qui sauvent

Groupama a lancé un programme national pour former gratuitement aux gestes de premiers secours. Ils sont intervenus le temps d'une demi-journée à Maleville le 18 janvier 2023. Cette formation était ouverte à tous. 10 personnes y ont participé.

### Tour de France :

Le 26 juillet 2023, le Tour de France féminin est passé sur notre commune lors de l'étape Albi-Rodez. Merci aux bénévoles d'avoir permis le bon déroulement de cet évènement sportif.



### Taxes

Ayant conscience de la charge fiscale qui pèse déjà sur nos foyers, la municipalité a souhaité ne pas augmenter en 2023 les taux d'imposition applicables sur la commune de Maleville, notamment en matière de taxe foncière... Vous avez pu tout de même remarquer une augmentation du montant de la taxe foncière, cela est étranger à la volonté du conseil municipal. En effet, c'est l'Etat qui fixe la base sur laquelle sont calculés nos impôts, et ce sont les éléments pris en compte dans le calcul de la base d'imposition qui ont augmenté, ce qui a entraîné une augmentation de l'impôt sans que le taux d'imposition ait été modifié.

## Centenaire :

Marie-Louise Murat a eu 100 ans le 23 mars 2023. Mme MURAT est née et a passé son enfance à Rignac. Sa famille est ensuite venue vivre à Maleville lorsque le père de Marie-Louise, qui était facteur à Rignac, a pris sa retraite en 1943. Elle a ensuite rencontré Raoul avec qui elle s'est mariée et a vécu à Maleville. Ils ont eu 1 enfant, Francis et 2 petits enfants, Cyril et Clément. Elle réside à la maison de retraite de Rulhe depuis 2015.



La mairie de Maleville a souhaité célébrer son 100<sup>ème</sup> anniversaire le samedi 25/03 en présence de membres de sa famille et du personnel soignant de l'EHPAD. Mme MURAT a reçu pour l'occasion un bouquet de fleurs et une boîte de chocolats. L'après-midi s'est clôturée par le partage du gâteau et du verre de l'amitié.

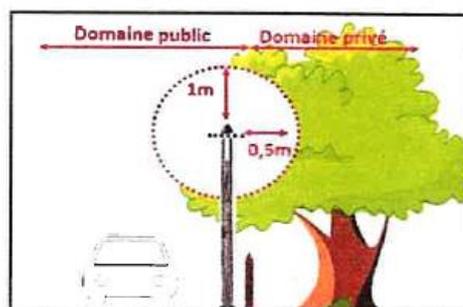
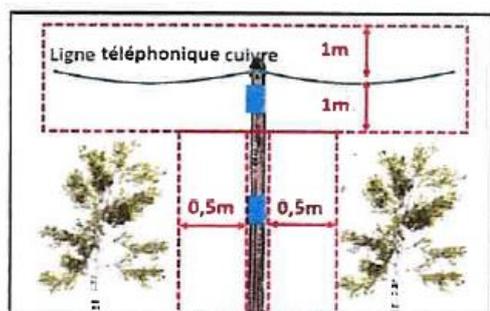
## Visite du Sous-Préfet :

Le 20 octobre 2023, le nouveau Sous-Préfet, Monsieur Christophe BURBAUD, est venu à la mairie afin de faire le point sur les projets en cours et à venir. Cela lui a permis également de rencontrer une partie de l'équipe des élus.

L'entretien s'est achevé par une visite de la nouvelle école. Monsieur le Sous-Préfet a reconnu que ce projet ambitieux est le symbole d'une commune attractive, dynamique et tournée vers « l'Avenir ».

## Elagage des arbres : lignes Telecom/Fibre

Pour des nécessités de pose de la fibre optique et, plus généralement pour le maintien en bon état des réseaux existants, il est demandé à tous les habitants concernés de réaliser les élagages nécessaires. Vous trouverez ci-dessous une illustration des distances par rapports aux lignes à respecter sur le domaine public et sur le domaine privé.



## Recensement

Le recensement de la population permet d'établir le nombre officiel d'habitants de chaque commune française ; y participer est un acte civique. Les communes de - de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Ce sont les agents recenseurs, des agents publics recrutés par le maire de chaque ville ou commune qui sont responsables de la collecte des informations ; vous pouvez les reconnaître grâce à leur carte tricolore avec photographie, signée par le maire et qui officialise leur fonction.

A partir du 18 janvier 2024 et ce, jusqu'au 17 février, 4 agents recenseurs déployés sur la commune de Maleville visitent chaque foyer et déposent aux domiciles concernés les documents suivants :

- Une feuille de logement
- Un bulletin par personne vivant habituellement dans le logement recensé
- Une notice d'information sur le recensement et sur les questions courantes que les citoyens peuvent se poser.

L'agent recenseur peut aider au remplissage des questionnaires, et les récupère directement au domicile des habitants.

Dans le cas où les habitants préfèrent répondre par Internet (« [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) »), seule la notice d'information avec un identifiant unique est distribuée par l'agent recenseur.



**Recensement de la population 2024**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre maire pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

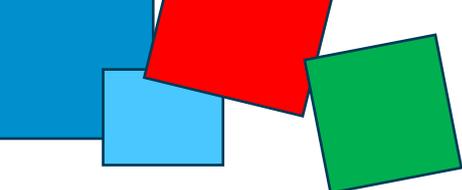
**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

!!! Le recensement est GRATUIT, ne répondez pas aux sites Internet qui vous réclameraient de l'argent.

REPONDRE AU RECENSEMENT, C'EST UTILE POUR CONSTRUIRE DEMAIN !



## Associations

Votre bulletin 2024 met en lumière l'activité associative de la commune : Vous trouverez ci-après les comptes rendus fournis par ces associations.

### USPA

Concernant les manifestations de l'année passée du foot sur Maleville :

- Le repas du foot (repas cochon grillé) réunissant environ 250 personnes qui a lieu généralement le week-end du 11 novembre. Soirée dansante animée par un DJ.

- Le loto qui se fait le premier vendredi du mois de février qui a réuni cette année 2023 environ 300 personnes avec plus de 2500€ de lot.

- La tournée des calendriers qui se fait les samedis à partir du dernier week-end de Novembre jusqu'à la fin Décembre.

Pour l'année à venir ce sont les mêmes manifestations qui vont être organisées avec le loto le vendredi 02 Février ainsi que le repas du foot le samedi 09 Novembre.

### Société de chasse

Notre association de chasse communale agréée, en plus d'être un loisir, agit dans l'intérêt général avec notamment la maîtrise des populations de grand gibier (sangliers, chevreuils) que ce soit pour les dégâts de culture chez les exploitants agricoles ou dans les terrains privés de particuliers, ainsi que la réduction du risque de collision sur les routes.

Pour l'Association Communale de Chasse Agréée, la saison 2022/2023 a été l'occasion de se rencontrer pour 90 battues avec une moyenne de 16 chasseurs.

Il a été prélevé 22 sangliers, 40 chevreuils.

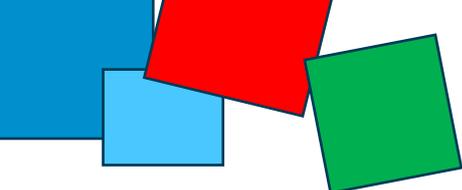
Notre association agit également sur la régulation des espèces dite ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts : Renard, corbeau, pie bavarde...) Concernant ces prédateurs, il a été prélevé 35 renards, 15 martres ou fouines, 49 ragondins et 25 pies.

Pour la saison précédente le quine a eu lieu le 05 Novembre 2022.

En fin de saison les 4 et 20 mars, nous avons élagué des chemins. Ces chemins qui servent aussi aux marcheurs sont identifiés au local de chasse pour les informer des secteurs où se déroule la battue du jour.

Pour la saison en cours nous comptons plus d'une cinquantaine d'adhérents.

Pour la saison prochaine le quine aura lieu le 02 Novembre 2024.



## Comité des fêtes de Maleville

Actualité du Comité des fêtes :

### 2023 :

Du vend. 5 au dim. 8 Mai : 4 jours de fête.

Le 13 juillet : marché gourmand.

Courant décembre : les boîtes de Noël.

### Evènements à venir :

Mai 2024 : fête du 08 mai au 12 mai.

13 juillet 2024 : Marché gourmand.

## Foyer des jeunes

2023 : 04 mars soirée carnaval.

Evènement à venir : 10 février 2024 soirée carnaval.

## Pétanque Maleilloise

En 2023, la Pétanque Maleilloise fête ses 40 ans.

Le club a animé le village avec divers concours de pétanque tous les jeudis soir de l'été, ouverts à tous, qui cette année ont connu le succès avec une moyenne de 35 équipes tous les jeudis. Nous avons également organisé une journée Loisirs le 15 août.

En interne, comme chaque année les licenciés ont joué le Challenge Cyprien (en l'honneur du créateur du club), concours qui se joue en tête à tête. Sans oublier, notre grand quine de décembre où à chaque partie un jambon et un canard gras sont à gagner.

Pour 2024, le club continuera dans sa lancée en participant à différentes compétitions départementales. D'ailleurs, le club aura la charge d'organiser l'éliminatoire de district du tripléte promotion le mercredi 1 mai (compétition qui devrait amener environ 200 personnes). Nous relançons également un concours officiel le 7 juin en semi nocturne. Et il y aura toujours les concours amicaux du jeudi soir durant l'été et le quine le 2e samedi de décembre.

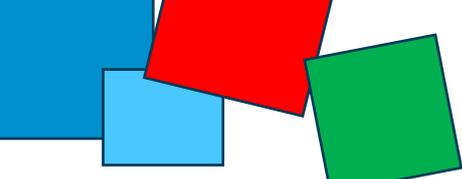
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président ou un membre du bureau.

## Chemins Faisant

Pour sa deuxième année d'existence, L'association « CHEMINS FAISANT » a organisé sa Rando de Pâques le lundi 17 avril.

Plus de 340 personnes, petits et grands, sont venus découvrir les nouveaux tracés de cette année. Deux itinéraires étaient proposés de 11 et 16 kms au départ du village, passant par Parriols, l'église de Sabadel près du Mas de Marre et retour au village.

Café, gâteaux et chocolats de Pâques étaient offerts au départ, ravitaillement non loin de Cazac et buvette à l'arrivée. Tout le monde a été enchanté de cette matinée à travers la commune de Maleville !



Dès le mois d'octobre, notre vaillante équipe de CHEMINS FAISANT a entrepris les recherches du nouvel itinéraire de 2024. Nous savons d'ores et déjà que nous partirons du village du MAURON ! Reste à trouver les chemins à vous proposer. Cette année, nous devrions rajouter un repas en fin de randonnée... A voir !!

Nous vous donnons rendez-vous le premier avril 2024 au Mauron. Et ce n'est pas un poisson !!!

## Les amis de Maleville

Activités de l'association Les Amis de Maleville en Rouergue durant l'année 2023

Depuis 2003, l'association œuvre essentiellement à la restauration de l'église pré-romane Saint Jean de Sabadel. En 2023, deux chantiers de jeunes bénévoles internationaux ont été organisés par l'intermédiaire de l'Union REM-PART.

Au printemps, le chantier de taille de pierre et de maçonnerie traditionnelle a permis la poursuite de la reconstruction du pilier droit de l'arc triomphal, séparant la nef du chœur. 10 bénévoles de 20 à 70 ans y ont participé.

Durant l'été, le chantier de maçonnerie a réuni 12 bénévoles pour un travail extraordinaire : la reconstruction de la croisée d'ogives de la chapelle gothique. Les pierres taillées (ou voussoirs) composant les arcs de cette croisée ont été ajustées puis maçonnées au-dessus d'un cintre en bois supportant l'imposante clé de voûte.

Le 15 août, journée Portes Ouvertes sur le site, le public, venu en nombre, a pu admirer le travail accompli et échanger avec les bénévoles et leurs trois encadrants.

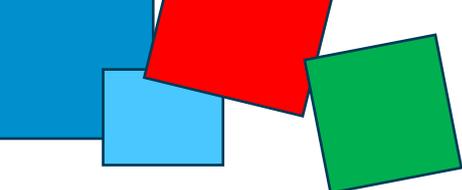


En dehors des périodes de chantiers, l'association entretient le site de Sabadel : nettoyage des accès -avec l'aide des employés communaux- et du terrain, taille et coupe des arbres et arbustes autour de l'église, mise à jour des informations sur le panneau implanté en bordure du site.

Le 30 septembre, un après-midi occitan avec théâtre et chants a été organisé à la salle des fêtes de Maleville, autour de l'œuvre de Jean Boudou, romancier et poète rouergat, instituteur au Mauron de 1949 à 1955. Des photos montrant des étapes de la restauration de l'église de Sabadel étaient exposées. L'Institut Occitan Aveyronnais présentait une exposition sur les noms des lieux et proposait des ouvrages à la vente. Un goûter a été offert aux participants.

En 2024, deux chantiers sont prévus dans la chapelle de l'église (au printemps et en été) pour remonter les murs, tailler les voutains (moellons formant la voûte) et commencer à poser ces derniers.

Les personnes intéressées par la préservation du patrimoine local, l'apprentissage de la taille de pierre et de la maçonnerie traditionnelle (ou le perfectionnement) sont les bienvenues. Contacts : 06-79-38-10-33 (président)  
e.mail : [lesamisdemaleville@gmail.com](mailto:lesamisdemaleville@gmail.com).



## APE

L'Association des parents d'élèves de Maleville a pour but d'être un partenaire de l'école publique de Maleville. Par le biais d'organisation d'évènements, de ventes de gâteaux, chocolats, plants potager etc... les parents d'élèves constituent une cagnotte afin de soutenir l'école dans le financement de sorties et/ou projets pédagogiques. L'APE est également un espace d'échanges et de liens entre les parents, et/ou entre les parents et l'école.

Cette année, l'APE de Maleville mènera les actions suivantes :

- Vente de chocolats de Noël
- 17 décembre Marché de Noël, accompagné d'un repas de midi Aligot/Saucisse
- 23 mars 2024 Le Quine de l'école
- 12 mai 2024 Organisation d'un vide grenier avec repas et vente de plants potager réalisés par les élèves
- Vente de gâteaux Bijou
- 21 juin 2024 Soirée occitane, avec spectacle des enfants et concert de musique traditionnelle

## Club bon accueil

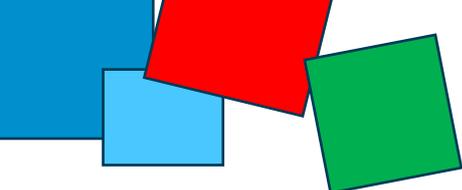
### COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2023

- 3 JANVIER : Reprise des animations du mardi (16 pour l'année)
- 17 JANVIER : Renouvellement des adhésions autour d'un repas partagé par 104 adhérents
- 17 MARS : Spectacle pour et par l'Ukraine à l'amphithéâtre de Rodez : 22 participants
- 21 MARS : Assemblée Générale : 108 participants
- 17 MAI : Flânerie pour une journée à Carcassonne : 51 participants
- 27 JUIN : Fin de saison concrétisée par une visite aux Martinets du Lézert le matin, suivie par un repas animé par la troupe des Zigues de Compolibat l'après-midi et, en soirée, la traditionnelle soupe au fromage : 129 participants de Maleville, Drulhe et Lanuéjols
- 19 SEPTEMBRE : Repas pour fêter les noces d'or de deux couples : 95 participants
- 7 au 10 OCTOBRE : Voyage de l'amitié à Pineda del Mar en Espagne : 25 participants
- 17 OCTOBRE : Grillée de châtaignes : 46 participants
- 7 NOVEMBRE : Repas estofinade à Drulhe : 78 participants
- 16 NOVEMBRE : Journée fritons : 108 participants
- 29 NOVEMBRE : Spectacle à l'Athyrium d'Onet-le-Château : 34 participants

Le Club compte à ce jour 158 adhérents

Pour l'année 2024, dans le calendrier en préparation, il est prévu :

- Animations du mardi et autres (dates à déterminer)
- 23 janvier : repas galette et renouvellement des adhésions
- Voyage à la Colle sur Loup (Côte d'Azur) du 24 au 27 mars 2024
- Spectacle au Zénith de Toulouse « Stars 80 » le 4 avril 2024



## Foyer Rural de Lalo

Le bilan de la fête est positif malgré la pluie qui s'est invitée cette année. Avec un début de weekend très calme heureusement cela n'a pas refroidi nos aînés qui sont venus en nombre fouler le parquet au son de l'accordéon de Gilles Saby.

Les adhérents du Foyer ont également pu se retrouver pour faire un petit weekend ski à Laguiole et une autre sortie dominicale sur l'Aubrac.

Pour 2024 la fête est prévue comme chaque année le 1er weekend de Juillet, c'est à dire les 5-6 et 7 Juillet.

## Le Mauron

Le 4 février 2023 a eu lieu le repas annuel à la Treille

Le 12 février : Films et diaporama sur la vie du Mauron

Le 10 mai a eu lieu le repas des anciens à la Treille

Le 23 avril : ramassage des répouchous

Le 27 mai : la répouchounade

Le 15 août il y a eu 1 repas pour les Mauronnais

Le 10 septembre : 1 voyage a été organisé à Salers

Le 2 décembre : repas friton de canards avec bal à la salle des fêtes de Maleville

### Activité du Mauron pour 2024

La répouchounade aura lieu le 18 mai 2024

Le 15 août : repas des Mauronnais

Le 30 novembre : friton de canard avec bal à la salle des fêtes de Maleville

Un voyage sera organisé sur 2024.

## Les Foulées Vertes

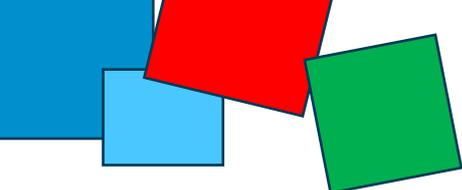
Depuis 35 ans les Foulées Vertes de Lalo sillonne les routes et les sentiers de Maleville et des communes voisines. Chaque dimanche matin, nous nous retrouvons pour courir avec convivialité, amitié et ce quel que soit notre niveau.

L'année 2023 a été marqué par deux nouveaux rendez-vous. Le premier est un entraînement collectif le mercredi soir à Lanuéjols l'été et à Rignac l'hiver. Le deuxième est une nouvelle course organisée en février sur les communes de Drulhe et Peyrusse le Roc.

Mais le rendez-vous le plus attendu est bien sûr la course des Foulées Vertes organisée en juin.

Après la réussite de l'édition 2023, nous préparons activement les 32ème Foulées Vertes de Lalo le dimanche 2 juin 2024. Au départ de Lalo nous proposerons une course route de 6 et 12km, ainsi qu'une randonnée pédestre. Et toujours les courses enfants.

Si vous souhaitez courir en groupe, pour le plaisir ou pour progresser dans votre pratique, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein des Foulées Vertes.



## Les amis de Guié

Activité 2023 :

- Intervention dans un collège à Albi (de 350 élèves) pour présenter notre action humanitaire dans le cadre de l'opération " Bol de riz". Le don est reversé intégralement au responsable de la scolarisation à Guié.
- Organisation d'un Bal trad à Privezac avec le Conservatoire Aveyron et Christian Bouygues et ses élèves, très bonne ambiance et il est prévu pour 2024 de le renouveler.
- Expédition de 300kg de vêtements dont des ballons et des maillots de foot offerts par le club du Pays Alzuréen. Les vêtements sont très utiles pour venir en aide aux familles déplacées suite aux divers conflits qui agitent le pays actuellement.
- Coordonné l'expédition de 9500 piquets fer en liaison avec SOVIFERM qui avait obtenu le marché et l'association expéditeur SAVENA en Vendée, ainsi que du grillage. Matériel indispensable pour délimiter les périmètres agricoles et protéger les cultures des animaux surtout dans cette région du Sahel où l'agriculture est un point fort pour permettre aux familles de vivre dans leur village.

Comme la nourriture, la santé et l'éducation sont indissociables, nous avons aussi 53 parrainages scolaires qui permettent aux enfants d'aller à l'école. Mais aussi par le biais de la mutualisation, nous contribuons à aider les cantines scolaires et permettre à ces enfants d'avoir un repas de midi correct et sur place.

Nous conservons un lien très étroit avec Les Foulées Vertes.

## Mémento

### MAIRIE :

Lundi, jeudi de 9H à 13H00

Mardi, vendredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30.

Fermée le mercredi et samedi.

Tél 05 65 29 30 20. Courriel : [contact@maleville.fr](mailto:contact@maleville.fr)

### AGENCE POSTALE :

Lundi à vendredi de 9H45 à 11H45.

Tél : 05 65 29 36 12.

### ECOLE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8H30 à 12H00 et 13H30 à 16H00.

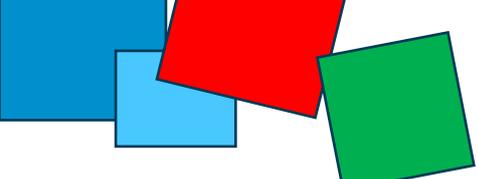
Tél : 05 65 29 32 87.

GARDERIE SCOLAIRE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

7H30 à 8H20 et 16H à 18H45.

[cantinegarderie@maleville.fr](mailto:cantinegarderie@maleville.fr)



## Démographie

### MARIAGES :

Mme LANSON Stéphanie et Mr GINESTE Cédric, mariés le 08/07/2023  
Mme CANTALOUBE Cindy et Mr COUYBES Florian, mariés le 22/07/2023  
Mme JARMELO Océane et Mr BELLION Aymerick, mariés le 05/08/2023  
Mme KINE Cassandra et Mr LOUYS Maël, mariés le 05/08/2023

### PACS :

2 pactes civils de solidarité ont été signés en 2023

### NAISSANCES :

CAMBON Robin né le 03/02/2023  
CARLES Armand né le 18/03/2023  
GRES Chloé née le 28/06/2023  
ISSALYS Iloan né le 03/10/2023  
SIRVEN Léonie née le 08/06/2023

### DECES :

BLANC Gilbert décédé le 24/09/2023  
BROS Raymond décédé le 28/04/2023  
CANTALOUBE Denise décédée le 03/02/2023  
CHABBERT René décédé le 07/12/2023  
COUDERC Elia née LAVERNHE décédée le 01/12/2023  
DEFREMONT Lucette décédée le 02/07/2023  
DELAGNE Bernard décédé le 04/08/2023  
DE YZAGUIRE Jean-Bertrand décédé le 07/08/2023  
DIEUDE Denise née FROMENT décédée le 13/03/2023  
FILHOL Georgette décédée le 27/08/2023  
FRANCOIS Philippe décédé le 29/05/2023  
FROMENT Robert décédé le 17/11/2023  
GRES Jean-Michel décédé le 20/04/2023  
LAGARRIGUE Maria décédée le 30/11/2023  
MAZIERES Raymonde née LAGRIFFOUL décédée le 13/03/2023  
ROUX André décédé le 18/10/2023  
SEBASTIA Jean-Paul décédé le 08/10/2023